

REPUBLIQUE FRANCAISE



**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

17 septembre 2026

et qu'elle a été faite le

17 septembre 2026

Que le nombre des membres en
exercice est de : 49

Présents : 40

Absents suppléés : 3

Absents excusés : 6

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

**Délibération n°
DCC2026_09_189**

Objet :

Sollicitation d'une subvention au
titre de la Dotation d'Équipement
des Territoires Ruraux (DETR)
2026 pour l'opération de
réhabilitation et de reconversion
d'une maison de retraite en siège
administratif de la Communauté
de Communes Jura Nord

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**

EXTRAIT

***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 24 septembre 2026***

Conseillers communautaires en exercice : 49

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des
fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de
Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES Dammartin Marpain : M.
Antony BOURCET Dampierre : Mme Laure VALENTIN, M. Anthony
FALCONNET, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie LARTOT, Mme
Nathalie HONORIO Evans : M. Emmanuel BARBERET, M. Serge
CORNOUEIL, Mme Aurore ROUX Fraisans : M. Sébastien HENGY,
M. Laurent ROUILLER, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique
JOLY, Mme Sophie NIALON Gendrey : M. Yves MATHIEU La Barre :
M. Frédéric PAILLARD La Bretenière : Mme Isabelle GUILLOT
Louvange : M. Gérome FASSETNET Montepain : M. Maxime
CHAUVIN Montmirey-le-Château : M. Gabriel DECHARRIERE
Mutigney : M. Eric DRUOT Offlanges : M. Jean-Michel GRAS
Orchamps : M. Régis CHOPIN, Mme Barbara PANOUILLOT
Ougney : M. Cédric IVANES Pagny : M. Michel GANET Plumont :
M. Christophe PERRET Ranchot : Mme Séverine MARANO, M.
Gérard ROBERT Rans : M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël
TEMPESTA Romain : Mme Aurélie CHANCENOTTE Rouffange :
Mme Marie-Hélène VACHET Salans : M. Alexandre BOLE, M. Yves
COINCENOT Saligney : Mme Josette LAVRY Sermange : M. Michel
BENESSIANO Taxenne : M. Ludovic DUVERNOIS Thervay : M.
Stéphane ECARNOT

Suppléés : Courtefontaine : Mme Laetitia PANIZ Etrepigny : M.
Frédéric BREGAND Our : M. Jean-Pierre BURGSTALHER

Absents excusés : Dampierre : M. Aurélien PHILIPPE Montmirey-
la-Ville : M. Eric PERTUS Orchamps : M. Olivier DEMANDRE, Mme
Séverine POIDEVIN Serre les Moulières : M. Claude TERNON
Vitreux : M. Hervé LEVY

Secrétaire de séance : Mme Aurore ROUX

Procurations de vote :

Mandants : M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS) Mme Séverine
POIDEVIN (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) Mme Barbara
PANOUILLOT (ORCHAMPS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) 2026 POUR L'OPERATION DE REHABILITATION ET DE RECONVERSION D'UNE MAISON DE RETRAITE EN SIEGE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES JURA NORD

Monsieur le Vice-président délégué expose que le projet de Réhabilitation et reconversion d'une maison de retraite en siège administratif, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base l'avant-projet définitif, à 2 319 193,00 € HT (Toutes dépenses confondues), soit 2 783 031,00 € TTC (Toutes dépenses confondues).

Ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Rehabilitation et reconversion d'une maison de retraite en siege administratif

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL				
DEPENSES		RECETTES		
Coûts Travaux	Montant	Subventions	Taux	Montant
Total coût Travaux en €HT	1 886 682 €			
Honoraires de la Maîtrise d'œuvre (MOE)	155 494 €	DETR	30 %	695 758 €
Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO)	17 100 €	REGION - Effilogis-Etude	30 %	30 000 €
Indemnité MOE	1 500 €		Montant subv. max 30 000 €)	
Bureau de Contrôle Technique (CT)	6 720 €	ADEME	30 %	2 794 €
Coordonnateur Sécurité Santé (CSPS)	3 950 €			
Ordonnance Pilotage de Chantier (OPC)	22 500 €			
Etude géotechnique	5 350 €			
Etude géothermie	35 000 €			
Relevé topographique	1 350 €			
Relevé de plan	4 050 €			
Diagnostic structurel	2 750 €			
Audit thermique EFFILOGIS	8 052 €			
Diagnostic Amiante / Plomb / HAP	4 110 €			
Diagnostic amiante Ascenseur	1 000 €			
Diagnostic Arbre	400 €			
Essais de perméabilité à l'air	2 250 €			
Essais aéraulique	2 000 €			
Constat huissier / Panneau de chantier	1 000 €			
Branchement divers (ENEDIS, Fibre, Eau)	5 000 €			
Frais de publicité	2 000 €			
Assurance Dommage Ouvrage	18 867 €			
Révision des prix	37 734 €	AUTOFINANCEMENT		1 590 641 €
Frais divers et imprévus	94 334 €			
Total dépenses annexes en €HT	432 511 €			
Coût total toutes dépenses confondues en €HT	2 319 193 €			
TVA	463 839 €			
Estimation Coût total toutes dépenses confondues en €TTC	2 783 031 €			

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date de lancement de l'appel d'offre : fin 2026.

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 1er trimestre 2027.

Date prévisionnelle de fin de l'opération : début janvier 2028.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver le projet de réhabilitation et de reconversion de l'ancienne maison de retraite en siège administratif de la Communauté de Communes Jura Nord estimé à 2 328 137,00 € HT (toutes dépenses confondues) ;
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération présenté ci-dessus ;
- De solliciter auprès de l'État, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2026, une subvention destinée à contribuer au financement de cette opération ;
- De solliciter la participation financière la plus élevée possible au regard des règles d'éligibilité et des crédits disponibles ;
- D'autoriser Monsieur le Président à déposer le dossier de demande de subvention auprès des services de l'État et à signer l'ensemble des documents nécessaires à son instruction et à son versement ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération ;
- De dire que les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération seront inscrits au budget de la Communauté de Communes Jura Nord.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérôme FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0